

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) **L'arnaque de Pôle Emploi...**
- 2) **Ils jettent les petits pour mieux s'engraisser**
- 3) **Solution (trop) facile...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Inondée de fausses offres d'emploi



Le parvis de la Défense. (FlickrCC/Stefano Corso)

Jean a trouvé un job sur Pôle Emploi. Ça lui a coûté 1.370 euros

Par Louise Auvitu

"Je me suis fait avoir comme un bleu." C'est le constat que tire Jean de sa récente mésaventure avec Pôle Emploi. Malgré son expérience, cet ancien chef d'entreprise de 49 ans n'y a vu que du feu.

En août dernier, alors qu'il est au chômage depuis quatre mois, Jean tombe sur une offre d'emploi plutôt alléchante sur le site de Pôle Emploi : "Recherche collecteur de fonds privés". Le travail consiste à récupérer les loyers de plusieurs locataires et à les transmettre au propriétaire. Il s'agit d'un CDI, Jean postule. Un e-mail n'engage à rien.

"J'avais besoin de cet argent"

Deux jours plus tard, il reçoit une réponse. L'employeur est intéressé par son profil et lui demande des informations supplémentaires. Jean s'exécute mais quand son interlocuteur commence à détailler le poste, le quinquagénaire s'interroge :

"Au téléphone, il m'a expliqué que je devais récolter les chèques auprès de sept locataires, les déposer sur mon compte, conserver 250 euros, puis reverser la somme restante sur son compte. J'ai trouvé ça étrange, mais le salaire s'élevait à environ 1.500 euros net et j'en avais besoin."

Les jours passent, puis la nouvelle tombe : Jean est l'heureux élu. Un contrat de travail tout beau tout neuf lui sera envoyé d'ici peu par un avocat. En attendant, le nouvel employé reçoit d'ores et déjà sa première mission.

"J'allais recevoir un premier chèque de 1.370 euros d'un locataire. Je devais l'encaisser et reverser 1.120 euros sur un autre compte inconnu, prétendument celui d'un architecte. Mon employeur ne pouvait pas le faire, car il était en Corse auprès de sa mère malade.

J'ai bien reçu le chèque du locataire. Par sécurité, j'ai cherché à le joindre sans y parvenir. Finalement, c'est lui qui m'a contacté pour s'assurer que j'avais bien reçu son courrier."

A ce moment-là, Jean est plutôt rassuré. Il est en contact téléphonique avec tous ses interlocuteurs et le contrat est en cours.

C'est donc serein qu'il décide de déposer le chèque à sa banque.

Une arnaque à 1.370 euros

"Deux jours plus tard, mon compte en ligne était crédité de 1.370 euros. Pour moi, ça voulait dire que c'était bon."

Il en informe son employeur qui lui apprend alors que l'argent doit être renvoyé en partie via Western Union, le reste sous forme de coupons PCS. Jean ne se doute de rien pour la simple et bonne raison que l'argent est sur son compte.

Mais deux semaines plus tard, c'est le choc. Contacté par sa banque, il découvre qu'il y a un

défaut de signature. Jean vient de se faire arnaquer de 1.370 euros. L'argent apparaissait peut-être sur son compte en ligne, mais il n'était pas encaissé.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais il existe un délai de vérification de 60 jours entre le moment du dépôt de chèque et son encaissement définitif. Jean, comme d'autres, l'ignorait.

"Quand ma conseillère me l'a annoncé, je suis tombé des nues. Cet argent, je ne l'avais pas sur mon compte et on me demandait de le rembourser. En attendant, mon compte resterait bloqué."

Il décide de porter plainte et transmet à la police toutes les informations dont il dispose sur son arnaqueur. Au poste, on lui explique qu'il est le second cette semaine, la précédente victime étant une jeune étudiante.

"Quand on postule à une offre sur Pôle Emploi, on se dit que c'est sérieux. Il y a nécessairement eu des vérifications. Il faut croire que non. »"

A travers les mailles du filet

Une annonce postée sur Pôle Emploi est-elle nécessairement fiable ? Catherine Poux, directrice des services aux entreprises à Pôle Emploi, assure faire son maximum pour éviter ce type d'agissements.

"Profiter de la difficulté et de la vulnérabilité d'un demandeur d'emploi est inacceptable."

L'organisme multiplie les appels à la vigilance sur son site ou dans le cadre de campagnes de communication. Le second levier d'action consiste à détecter les offres frauduleuses grâce à un système d'algorithme en "amélioration permanente". Fautes d'orthographe, énoncé de l'annonce... Tout est passé au crible par l'équipe de 4.300 conseillers en charge des contrôles.

Malgré ces deux paliers de sécurité, Catherine Poux reconnaît qu'il arrive que des offres passent "entre les mailles du filet".

"Il faut parfois plusieurs jours pour détecter une offre frauduleuse, mais dès qu'elle est identifiée, nous sommes très réactifs. L'annonce sera retirée dans la journée et les personnes qui ont postulé seront alertées."

Jean, lui, n'a été contacté par personne.

Les faux comptes entreprise

Au-delà des annonces frauduleuses, la question des faux comptes entreprise est cruciale. En effet, avant de pouvoir poster une annonce sur Pôle Emploi, l'employeur doit se créer un espace entreprise.

Il doit alors fournir son prénom, son nom, son e-mail et ses coordonnées téléphoniques. Un e-mail de vérification est envoyé. Le nouvel inscrit clique sur un lien et se retrouve sur une page où on lui demande d'entrer son numéro de SIRET.

Pour tester la démarche, nous avons créé une fausse adresse e-mail, puis récupéré un numéro de SIRET trouvé sur internet. Cette simple manipulation suffit à obtenir un compte entreprise et donc un accès à l'ensemble de la base de données de Pôle Emploi.

Des milliers de CV à portée de clic, l'arnaqueur n'a plus qu'à envoyer des centaines d'e-mails en espérant qu'un demandeur d'emploi peu averti tombe dans le piège.

"L'usurpation d'identité est un réel souci. Notre système de vérification a détecté 0,6% de faux

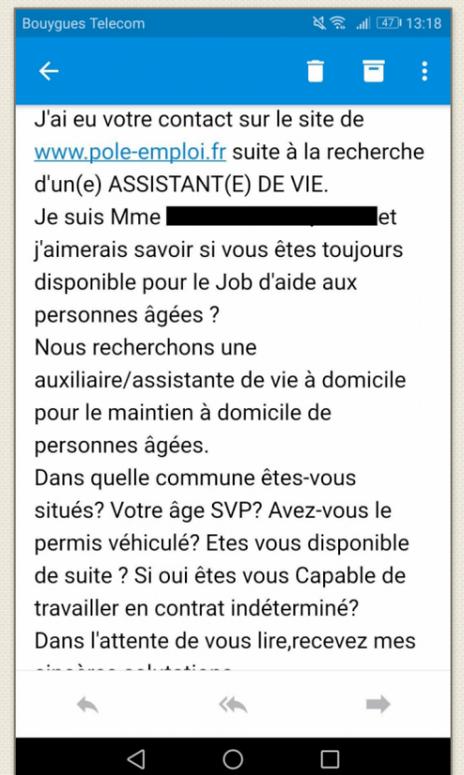
comptes l'année dernière", signale Catherine Poux."

En 2016, Pôle Emploi a débusqué pas moins de 11.000 fausses offres d'emploi et bloqué 4.800 comptes d'entreprises.

Inondée de fausses offres d'emploi

A peine diplômée, Prune, assistante familiale de 27 ans, a mis son CV sur Pôle Emploi il y a environ deux mois. Et depuis, il circule :

"Tous les jours, je reçois au moins une fausse annonce sur ma boîte mail. Je les repère parce qu'il y a des fautes d'orthographe, qu'on me redemande mon nom et mon prénom et que le salaire proposé est souvent plus élevé que ce à quoi je pourrais prétendre."



Une fausse offre d'emploi reçue par Prune. (Capture d'écran)

Quand Prune a un doute, elle le partage avec ses anciens camarades de promo ou ses parents. Elle procède aussi à quelques vérifications sur Google. "Je ne suis jamais tombée dans le piège, mais j'imagine qu'une personne un peu naïve peut se faire avoir. Je trouve ça honteux de s'en prendre aux plus démunis."

Aujourd'hui, Prune a pris le pli : les propositions d'employeurs qui auraient vu son CV sur Pôle Emploi vont immédiatement dans sa poubelle.

De très bons manipulateurs

Prune n'est pas la seule à recevoir ce type de messages. Serge Maître, président de l'association des usagers des banques, est souvent sollicité.

Des témoignages de victimes, il en reçoit des dizaines par mois.

"Les auteurs de ce type d'arnaqes sont de très bons manipulateurs. Ferrer le poisson leur prend des semaines. L'anesthésie se fait en douceur et en confiance."

Les faux employeurs usent souvent des mêmes méthodes, ils ajustent simplement le scénario en fonction de leur cible.

"Les victimes sont souvent des femmes, relativement jeunes, sans grande qualification. Parfois, ça se limite à ce qu'on appelle du phishing [à savoir récupérer des données personnelles dans le but de perpétrer une usurpation d'identité, NDLR]. Pour d'autres, ça tourne à l'escroquerie."

Serge Maître tient à préciser que la banque a aussi sa part de responsabilité :

"Le crédit est conditionné par la réalité d'un encaissement. Votre banque doit vous le rappeler. Si vous avez le moindre doute, vous pouvez réclamer un avis de sort (facturé 10 euros). Il s'agit d'un document interne entre deux banques qui certifie que le règlement a bien été payé."
Comment éviter de tomber dans le piège ?

Sur son site, Pôle Emploi met en garde ses visiteurs et énonce quelques précautions à prendre :

- 1) ne donnez jamais vos données personnelles (numéro de Sécurité sociale, RIB, etc.) ;
- 2) n'envoyez pas d'argent à un potentiel employeur ;
- 3) n'acceptez aucune rétribution sans avoir signé un contrat de travail ;
- 4) au moindre doute sur l'honnêteté de votre interlocuteur, ne poursuivez pas la communication.

"Méfiez-vous aussi des horaires atypiques", précise Catherine Poux. "Être contacté un samedi à 2 heures du matin, ce n'est pas normal." Au moindre doute, n'hésitez pas à signaler une annonce en cliquant sur le bouton "alerter".

Jean ne savait pas que ce type d'agissement existait. Après avoir découvert le pot aux roses, il s'est retrouvé totalement démuné. Incapable de rembourser le déficit de son compte en banque, il n'a pas eu d'autre choix que d'en ouvrir un autre pour avoir un peu de liquidités.

"Je commence tout juste à sortir la tête de l'eau, mais le plus dur, c'est d'accepter qu'on s'est fait avoir. L'ego en prend un coup."

Si vous avez vous aussi été victime d'une offre frauduleuse, écrivez à lauvitu@nouvelobs.com



Louise Auvitu Journaliste

tempsreel.nouvelobs.com



II) A Lannion, Nokia licencie déjà

Par Dan Israel

mediapart.fr

Entreprise spécialisée dans les télécoms, emblématique de la ville bretonne de Lannion, Alcatel a été rachetée par Nokia début 2016. Mais les plans de restructuration s'enchaînent toujours, et inquiètent dans une commune fière de ses ingénieurs.

Une fois de plus, avis de gros temps sur Lannion. Le grain, sérieux, est annoncé pour les mois à venir, et il devrait toucher de plein fouet la ville des Côtes-d'Armor et ses 20 000 habitants. Une fois encore. Le 6 septembre, Nokia a annoncé un vaste « plan de transformation » de ses activités en France, qui se traduira par 553 suppressions de postes en 2018 et 2019, dont 86 sur son site de Lannion – 86 postes en moins pour un effectif actuel de 760 salariés –, mais qui se concentreront en fait sur 320 salariés, les activités de recherche et développement (R&D) n'étant pas concernées.

En Bretagne, Nokia ne s'est pas toujours appelé Nokia. Quand on parle de l'entreprise incontournable du Trégor (l'ancienne province entourant Lannion), c'est le nom d'Alcatel qui vient naturellement sur les lèvres. Alcatel, implanté sur place depuis le début des années 1960, a été racheté par le géant finlandais des télécoms début 2016. Auparavant, il y avait eu une fusion catastrophique avec l'américain Lucent en 2006. Et déjà, au cours des années précédentes, de multiples réductions de voilure, et des coupes massives dans le personnel. À son zénith dans les années 1980, le site a employé jusqu'à 2 500 personnes.



A l'entrée du site Nokia de Lannion. © D.I.

Autant dire que le plan de réorganisation est ausculté avec attention sur place. Dans la ville haute, sur le plateau où est implantée l'entreprise, à deux pas de l'aéroport, de plusieurs PME de pointe et d'Orange, l'autre gros pourvoyeur d'emplois avec 1 200 salariés. Mais aussi partout dans la commune et sa périphérie. « Ici, on vit avec ça depuis toujours. L'électronique et les télécoms comme menace, mais aussi comme source d'emplois », explique l'historien Jean-Jacques Monnier, qui fut professeur au lycée puis à l'IUT de Lannion, et est resté conseiller municipal plus de vingt ans. Le sentiment est partagé dans le petit groupe informel de retraités qui se réunit le jeudi, jour de marché, en fin de matinée, au Ty Cosy, café situé en plein cœur de la ville.

Parmi la dizaine de personnes qui s'y croisent plus ou moins régulièrement selon les semaines, on trouve nombre d'anciens d'Alcatel, retraités ou pré-retraités qui ont quitté l'entreprise au fil des plans qui se sont succédé. « Nous avons tous des amis qui sont chez Alcatel, remarque Claude, tout juste parti d'une entreprise de communication locale. Quand l'entreprise s'enrhume, c'est toute la ville qui tousse. » Face à lui, Christian acquiesce. Ingénieur, ancien syndicaliste, il a quitté le groupe à 55 ans. « Depuis longtemps dans cette ville, il y a une union sacrée autour d'Alcatel, non seulement des politiques, mais aussi des syndicats et de la population », dit-il.

Assis à ses côtés, Dominique, qui a quitté Orange il y a 18 mois, regrette la « synergie » qui existait dans les années 1970-1980 dans la ville : « À l'époque, les PTT achetaient du matériel Alcatel, il n'y avait pas de débat. Indirectement, l'entreprise était soutenue par l'État, qui achetait le matériel à des prix confortables, lui permettant de faire des marges, de développer ses produits et de les exporter partout dans le monde. Aujourd'hui, Alcatel n'a plus de marché protégé. Difficile d'être optimiste dans ces conditions. »

Le constat n'est pas partagé qu'au café. « Alcatel a subi le contrecoup d'une concurrence mondiale très vive et de la concentration accélérée du secteur, avec une part de l'activité française qui diminue sur ce marché mondial », confirme Joël Le Jeune. À 71 ans, le président de Lannion Trégor communauté, la communauté de communes, connaît de très près l'entreprise : il y a travaillé de 1986, année où elle a absorbé Thomson, son employeur à l'origine, à sa retraite en 2003. « J'ai vu toutes les enseignes défiler au fil du temps sur le site », dit-il en souriant. Comme lui, ils sont nombreux, les responsables politiques locaux, à être passés par Alcatel. Dont le maire de la ville, Paul Le Bihan, qui fait officiellement toujours partie des effectifs, même s'il est en disponibilité depuis son élection en 2014.



L'intersyndicale de Nokia : Chantal Le Corvellec et Yann Le Flanchec (CGT), Philippe Bénis et Bernard Trémulot (CFDT) et Jean-François Schmitt (CFE-CGC). © D.I.

Après des années d'errances stratégiques (que Mediapart a chroniquées ici ou là), le rachat du groupe par Nokia avait été plutôt bien accueilli par les salariés, qui attendaient enfin des lignes directrices claires dans un secteur, les télécoms, où les modes et les priorités technologiques tournent à toute vitesse. Ils font aujourd'hui la grimace, comme l'attestent les représentants des quatre syndicats CFDT, CGT et CFE-CGC, réunis en intersyndicale. « Nous avons fait les comptes : il s'agit du huitième plan de réorganisation que nous vivons en dix ans, constate Bernard Trémulot, le responsable CFDT du site. Mais celui-là est particulier, violent par son ampleur. Nous terminons tout juste un plan qui impliquait 34 départs. Cette fois, nous sommes à plus du double. »

« C'est forcément une douleur, un drame pour les salariés et leurs familles, reconnaît le député macroniste de la circonscription, Éric Bothorel. C'est l'ultime étape d'un plan de réorganisation perpétuel de l'entreprise. » « Les choix qui seront faits dans les semaines qui viennent doivent préserver et conforter le site de Lannion », demande-t-il.

La direction de Nokia cherche à économiser 1,2 milliard d'euros d'ici à la fin 2018. Elle souligne que l'entreprise « opère dans un environnement de marché des infrastructures de réseaux très compétitif et peu favorable aux équipementiers » : « Le marché de la 4G arrive à maturité dans beaucoup de pays et le lancement de la 5G et les relais de croissance associés ne permettront pas

de compenser cette baisse avant quelques années. » Autrement dit, Nokia souffre durement dans un marché féroce, où règne le low cost, symbolisé notamment par le mastodonte chinois Huawei, capable de produire plus vite et moins cher que ses concurrents européens ou américains.

Des engagements non tenus jusqu'à présent

Les représentants du personnel ont bien compris que Nokia avait un œil sur le calendrier. En achetant Alcatel, le groupe finlandais s'était engagé à maintenir l'emploi pendant deux ans, jusqu'au 14 janvier 2018. « On s'était toujours dit qu'on verrait ce qu'il en serait le 15 janvier 2018. Or la direction a annoncé le lancement des procédures légales pour le plan le 18 septembre 2017. Ce qui faisait aboutir le démarrage du plan social au 18 janvier... C'est une coïncidence qui nous a un peu perturbés », euphémise Bernard Trémulot.

Finalement, le plan n'a pas été lancé le 18 septembre, mais le 2 octobre. Nokia a dû retarder de quelques jours pour se plier aux convocations lancées par le gouvernement dès l'annonce du plan. En effet, lors du rachat d'Alcatel, l'entreprise avait promis de maintenir pendant deux ans le nombre de 4 200 salariés, dont 2 500 ingénieurs R&D.

Premier problème : en septembre, l'entreprise employait à peine plus de 3 900 salariés. À Lannion même, sur une centaine d'embauches attendues pour 2017, à peine la moitié a été effectuée. Le site attendait par exemple 10 ingénieurs pour constituer un des « Bell Labs », structures héritées de Lucent réunissant les chercheurs les plus en pointe du groupe. Un seul est arrivé aujourd'hui. La direction évoque des difficultés de recrutement, mais a depuis peu accéléré le processus d'embauche.

Second problème, politiquement fort embarrassant : le ministre de l'économie devant lequel avait été pris l'engagement du maintien des effectifs est aujourd'hui le président de la République, Emmanuel Macron. Pas possible de laisser passer pour Bercy, qui a organisé deux réunions avec la direction et les syndicats, le 14 septembre et le 2 octobre. Il en est ressorti que l'entreprise n'enclenchera aucun départ volontaire avant que le seuil des 4 200 salariés soit atteint, et qu'aucun licenciement contraint n'aura lieu tant que les 2 500 membres de la R&D ne seront pas embauchés.



A l'entrée du site Nokia de Lannion. © D.I.

Le député Éric Bothorel résume la situation d'une formule : « On ne pouvait pas parler du coup d'après sans évoquer d'abord les engagements du coup d'avant. » Le successeur de Corinne Erhel, la députée socialiste qui fut l'une des premières alliées d'Emmanuel Macron et qui est décédée brutalement juste avant le second tour de la présidentielle, se dit lucide sur les difficultés du

marché : « J'ai travaillé dans le secteur des nouvelles technologies, chez HP notamment, et j'ai connu des marques qui ne sont plus là aujourd'hui. Dans l'économie de marché, il y a des compétiteurs, et parfois ça marche, parfois ça ne marche pas... »

Pour lui, « à défaut de donner du sens à une telle décision, il faut au moins que la direction de Nokia donne de la visibilité sur la stratégie du groupe, et c'est ce qui manque aujourd'hui : quels axes stratégiques, dans trois ans, dans cinq ans ? » Les salariés sont sur la même ligne, et s'interrogent : certes, la direction a attribué à Lannion le rôle d'être en pointe sur la cybersécurité. Mais ce marché est peu rentable, les opérateurs télécoms considérant qu'ils n'ont pas à payer pour bénéficier du dernier cri en matière de sécurité. Comment garantir l'emploi si l'activité est déficitaire ? « En 2016, les engagements ont été pris par le PDG Rajeev Suri, à un niveau politique, résume Philippe Bénis, de la CFDT. Mais on a l'impression que les dirigeants opérationnels, qui sont aux États-Unis ou en Finlande, n'ont pas franchement envie de recruter en France. »

Nokia est en perte, mais a distribué de larges dividendes

Selon la direction, la cause principale de la réduction d'effectifs est simple : Nokia est en perte. 912 millions d'euros de résultat négatif pour 2016, en raison d'un chiffre d'affaires en baisse de 10 %. Certes, répondent les syndicats, mais pour eux « la justification économique ne passe pas » : la distribution des dividendes a été supérieure aux pertes, les actionnaires ayant reçu 972 millions d'euros pour 2016, auxquels il faut ajouter des rachats d'actions. Par ailleurs, les pertes seraient, selon leur analyse, largement dues aux frais de restructuration entraînés par le rachat d'Alcatel par Nokia. « En fait, les résultats opérationnels sont bons. En 2016, l'entreprise dégage 8 % de marge là où, il y a quelques années, nous visions les 5 % », affirme Chantal Le Corvellec, la déléguée CGT. « En 2017, chaque action Nokia a rapporté 17 centimes à son propriétaire. En 2018, ce sera 19 centimes », appuie son homologue CFDT.

Chantal Le Corvellec, présente dans l'entreprise depuis 1981 (un an de plus que Bernard Trémulot), est directement concernée par les licenciements annoncés : elle travaille dans le service chargé de former les professionnels clients de Nokia à l'utilisation de son matériel. Cette fonction, de même que les autres métiers de « support », sont sérieusement menacés, à Lannion mais aussi sur le site principal de l'ex-Alcatel, à Nozay dans l'Essonne, qui regroupe environ quatre fois plus de salariés. Le plan de Nokia est de faire sortir de France toutes les tâches hors R&D, comme les négociations avant-vente, la préparation des offres, l'installation des matériels vendus, la formation des clients, le service après-vente et la maintenance. Direction les pays à bas coût : Hongrie, Portugal et Pologne, et, hors d'Europe, Inde. La direction prévoit de conserver des équipes dédiées spécifiquement aux clients français, qui sont principalement les opérateurs téléphoniques de France, alors que, jusque-là, certains services travaillaient pour toute l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

« C'est le modèle Nokia, la création de hubs régionaux », indique Chantal Le Corvellec. « La direction refuse ce terme, mais nous parlons clairement de délocalisations, même si elles se font en interne dans le groupe », insiste Bernard Trémulot. L'intersyndicale redoute « certains choix, qui risquent d'être faits sans discernement ». Jean-François Schmitt, de la CFE-CGC,

rappelle que « cela fait longtemps que les réelles "fonctions support", comme la comptabilité ou les ressources humaines, sont délocalisées ou soustraitées ». « Cette fois, on s'attaque à notre cœur de métier, s'alarme-t-il. On nous demande d'aller jusqu'à licencier des équipes qui ont une connaissance très précise, depuis parfois 10 ou 15 ans, des réseaux installés chez nos clients, par exemple les grands opérateurs téléphoniques français. Alors que dans le même temps, les clients eux-mêmes réduisent leurs effectifs internes, en comptant sur notre expertise... »

« Une grande décentralisation dans une petite ville »

L'amertume et la déception sont à la hauteur de ce que représentent les télécoms à Lannion. Aujourd'hui encore, la ville s'enorgueillit d'accueillir nombre de PME de pointe, dans les télécoms et dans le secteur de la fibre optique principalement. Étonnant pour une petite ville bretonne, relativement éloignée des métropoles françaises ? Pas tout à fait si l'on remonte loin en arrière, en 1959 précisément. C'est l'historien Jean-Jacques Monnier, auteur de plusieurs livres sur l'histoire du Trégor, qui raconte, tout en faisant faire un tour du plateau abritant la zone industrielle au volant de sa voiture. En 1959, dans un geste typique de l'État planificateur, le général de Gaulle cherche à lancer la décentralisation, en installant hors de Paris le Centre national d'études des télécommunications (Cnet). Le directeur du centre, Pierre Marzin, est lannionnais de naissance, et pèse de tout son poids pour installer dans le Trégor ce qui est alors le nec plus ultra de la recherche française dans le domaine.

« Il y avait beaucoup de terrains sur le plateau au-dessus de la ville, occupés à l'époque par quelques fermes sur la lande, très peu d'industries, donc peu d'interférences pour les ondes, et surtout un petit aéroport construit par les Allemands pendant la guerre, qui a été capital pour le choix de Lannion », rappelle l'historien, qui a relaté cette histoire dans un article captivant en 1995. « Précurseur, Marzin a décidé d'installer d'abord un grand centre de recherches, en faisant le pari que l'industrie suivrait », explique l'historien. Pari gagné. Le Cnet s'installe dès 1961. Il emploiera jusqu'à 1 500 personnes et développera le premier central automatique français, dans la commune voisine de Perros-Guirec en 1970. Le site local d'Orange, deuxième centre de recherche national de l'opérateur aujourd'hui, est l'héritier direct du Cnet, toujours installé dans les mêmes locaux.

Après le Cnet, le centre national de météorologie spatiale et le centre national des pensions (retraites) des PTT s'installent aussi. Et très vite, des usines : la CGE (ancêtre d'Alcatel) qui fabrique le fameux commutateur téléphonique E10, permettant de se passer d'opératrice, Thomson, le câbleur LTT, qui fabrique des lignes téléphoniques... Sur la zone, 5 000 emplois apparaissent. Autour, une quinzaine d'usines essaient dans toute la région à partir de ce centre technologique et industriel créé ex nihilo. Cette « grande décentralisation dans une petite ville » nécessite même de réunir les cinq communes de la zone en une seule ville, Lannion. En 1960, on y dénombre 8 000 habitants ; dix ans plus tard, leur nombre a plus que doublé. En 1970, un IUT s'installe. Au milieu des années 1980, c'est au tour de l'Enssat, école d'ingénieurs d'envergure nationale. Aujourd'hui, la ville est un « pôle de compétitivité mondial ».

Les habitants du Trégor sont légitimement fiers de cette histoire, qui explique la concentration de

profils très qualifiés sur place. « Savez-vous que le coin comptait le plus de polytechniciens au mètre carré en dehors de Paris ? », a-t-on entendu plusieurs fois lors de notre courte visite. L'époque où les avions du Cnet faisaient gratuitement la liaison avec Paris plusieurs fois par semaine est racontée avec nostalgie. La ville est consciente de bénéficier d'une aura, « d'une signature » comme le dit son député, qui n'a que peu à voir avec la réputation moyenne d'une commune de 20 000 habitants.

Cette glorieuse histoire industrielle possède un revers plus sombre. Depuis les années 1980, les restructurations s'enchaînent, sapant peu à peu la base d'emplois de la zone, qui a été pendant longtemps assurée par Alcatel et France Télécom. Il a fallu tous les efforts des élus locaux pour maintenir le nombre de salariés sur place. « En termes quantitatifs, nous avons réussi à garder 5 000 à 6 000 emplois sur le site, un chiffre stable sur les années 1980, se félicite le président de l'agglomération, Joël Le Jeune. Qualitativement, nous avons migré de la production à la recherche, avec de nombreuses petites entreprises très actives. »

L'épopée Trégor Debout

Les premières fermetures parmi les géants industriels se situent entre 1984 et 1986, lorsque les usines de fabrication de Thomson et de LTT tirent le rideau. Depuis, il y a peu d'ouvriers travaillant dans la zone, remplacés par des cadres et des techniciens. La tendance s'est encore renforcée en 1997, lorsque la dernière unité de production d'Alcatel a fermé ses portes, mettant dehors ses 400 ouvriers.



Emmanuel Le Bolzer, âme du mouvement Trégor Debout de la fin des années 1990 à 2007. © D.I.

C'est en 1997 justement que s'impose dans les débats l'association Trégor Debout, qui regroupe les syndicats, des associations et des figures connues dans la région. En novembre 1996, les activistes réussissent l'exploit de réunir 20 000 manifestants sur les quais de Lannion pour protester contre la fermeture de l'usine d'Alcatel. « 20 000 personnes, pour un bassin d'emploi de 50 000 personnes, c'était très fort quand même », s'enthousiasme aujourd'hui encore Emmanuel Le Bolzer, à l'époque responsable départemental de la CFTC, et l'une des chevilles ouvrières de Trégor Debout. Il parle volontiers de cette « association tout à fait atypique et improbable, comme je le dis toujours », née avant tout de ses retrouvailles à Lannion avec Hervé Le Bars, le responsable CGT avec qui il avait créé une maison des jeunes à Douarnenez à la fin des années 1960. Le syndicat chrétien et l'organisation de gauche entraînent dans leur sillage la CFDT et la FSU, puis SUD et la CFE-CGC.

En 1997, puis en 2001 après l'explosion de la bulle internet (l'entreprise High Wave licenciée

en quelques mois le millier de salariés recrutés les deux années précédentes), ils frappent à toutes les portes, jusqu'à Bruxelles, rencontrent tous les élus passant en Bretagne. Et obtiennent des financements et des garanties pour pérenniser l'emploi dans le Trégor. C'est leur action qui permettra finalement de créer le pôle de compétitivité.

Pendant des années, Alcatel à la dérive

Emmanuel Le Bolzer n'a pas de mots assez durs pour décrire la fusion ratée entre Alcatel et Lucent, qui a finalement conduit au rachat de l'entreprise, et envers son ancien dirigeant, Serge Tchuruk, à la barre de 1995 à 2008. « Tchuruk a mené Alcatel à sa perte. La fusion a été un désastre total pour Lannion et le Trégor, fulmine encore le syndicaliste retraité. On nous a vendu le deuxième groupe mondial, mais il n'a pas tenu face à la crise. Et en plus, en moins de dix ans, les Américains ont obtenu tous les postes de direction de ce groupe qui était soi-disant resté français ! »

À Lannion, l'absence de stratégie de Tchuruk est critiquée par tous, officiellement ou non. Il y a de quoi. Lancé dans une fuite en avant, le groupe a enchaîné en quelques années les erreurs graves : séparation d'avec sa filiale d'alors, Alstom ; suppression de toutes les usines ; délocalisation d'une partie de sa recherche en Chine ; fusion avec l'américain Lucent, en quasi-faillite. De 2006 à 2014, l'effectif français passe de 12 000 à 6 000 salariés et de nombreux sites symboliques sont fermés. Au niveau mondial, 40 000 emplois sont détruits par la fusion, et le cours en Bourse est divisé par dix.

C'est sur ce champ de ruines que les salariés doivent évoluer aujourd'hui. Et pourtant, le plan annoncé par Nokia les inquiète plus que ses prédécesseurs. « Cette fois, les choses ne se régleront pas par des mesures d'âge, s'alarme Bernard Trémulot de la CFDT. Il y aura forcément des gens de 35, 40, 45 ans, qui seront touchés et qui auront un besoin vital de retrouver un travail. » Car, et c'est paradoxal, depuis une vingtaine d'années, les plans qui se sont enchaînés n'ont pas forcément occasionné de drames sociaux.

« Lorsque des employés ou des ouvriers ont été touchés, cela a été très dur, oui. Mais quand les licenciements ont concerné des cadres, des ingénieurs, les conditions de départ ont été assez correctes, analyse l'historien Jean-Jacques Monnier. Les primes de départ ont été plutôt élevées, et les départs touchaient des gens de 52 à 55 ans. Longtemps, ils partaient en préretraite, dispensés de recherche d'emploi. » Les membres de l'intersyndicale conviennent qu'en effet, jusqu'à aujourd'hui, « les conditions de départ étaient généralement suffisantes pour que les plans de départ ne concernent que des volontaires », même si « des licenciements contraints ont toujours existé dans l'entreprise ».

Mais les cadres licenciés ont beau ne pas avoir été laissés brutalement sur le carreau, les suppressions d'emplois n'en ont pas moins été douloureuses. « Ici, on n'est pas dans le bassin d'emploi de la région parisienne, il faut se battre pour créer un seul emploi supplémentaire », témoigne le député Éric Bothorel. La ville vit donc au rythme des soubresauts du site industriel. Et elle vieillit. « 35 % de la population a plus de 60 ans, s'inquiète Jean-Jacques Monnier. Il reste 800 salariés chez Nokia, mais la ville compte sans doute 2 000 retraités de cette entreprise. »

L'agglomération rachète des terrains à tour de bras

Certains signes inquiètent sur place. Comme dans de nombreuses petites villes, le tribunal de Lannion a été fermé, fin 2009. Et quand il a fallu financer le bâtiment hospitalier qui accueillera enfin un IRM dans quelques mois, la ville a dû faire appel aux dons de ses administrés. Symbole du dynamisme lannionnais, l'aéroport est en difficulté. Hop, la filiale d'Air France, s'est retirée au profit de Chalair, et les allers-retours quotidiens sont passés de trois à deux. Si l'aéroport disparaît à terme, il sera difficile pour la ville de tenir la comparaison avec Rennes.



Joël Le Jeune, président de Lannion Trégor Communauté. © D.I.

C'est pour contrer le fatalisme que les collectivités locales se battent, en mettant dans la balance des moyens importants. « Souvent en Bretagne, on a eu tendance à attendre les solutions de l'État. Ici, la succession des crises et des difficultés a donné lieu au développement d'un état d'esprit entrepreneurial, affirme Joël Le Jeune. Nous avons créé un écosystème de pointe, dans un cadre de vie exceptionnel. » Se revendiquant pragmatique, l' élu salue, comme d'autres, la présence de représentants syndicaux « constructifs » et « positifs », « lucides et capables d'apprécier l'évolution du secteur au niveau mondial ».

La communauté de communes a financé une « tour de fibrage », mise à disposition des entreprises spécialisées dans la fibre optique. Elle multiplie surtout les achats de terrains dans la zone industrielle. « Nous ne voulons pas voir arriver des friches ici, et nous sommes très actifs au niveau économique, indique l' élu. Nous ne sommes pas une métropole, donc il faut que nous soyons proactifs, notamment en offrant des locaux aux entreprises qui cherchent à se développer, à des tarifs intéressants bien sûr. »

Symbole de sa politique volontariste, Lannion Trégor communauté a acheté en 2014 la moitié des terrains d'Alcatel à Lannion. En partenariat avec l'établissement public foncier de Bretagne, 6 millions d'euros ont été mis sur la table pour acquérir 17 hectares. Y ont poussé ou y pousseront des locaux d'entreprises, vendus ou loués à des PME, mais aussi une pépinière pour jeunes entrepreneurs, une Maison de l'entreprise regroupant la chambre des métiers, la CCI, le service entreprises de Pôle emploi, etc. Un grand parc expo et une salle de musiques nouvelles sont aussi programmés.

Projet pharaonique ? Ce n'est pas l'avis des élus locaux. Ils viennent de voter, le 7 novembre, le même type d'opération, mais pour les terrains d'Orange cette fois. 10 millions d'euros seront investis pour 24 hectares. « Nous faisons tout ce qu'il faut pour offrir aux entreprises les conditions pour qu'elles se développent et se consolident ici, résume Joël Le Jeune. Mais ce monde industriel là est soumis à tant de variations qu'on ne peut pas en attendre des garanties durables sur l'emploi. » Pragmatique jusqu'au bout.

III) Le gouvernement israélien s'apprête à refouler sept élus français

Par Cyrille Louis



Pierre Laurent et Clémentine Autain (ici en avril 2015) font partie des sept élus français déclarés persona non grata par Israël. Renaud Khanh/ABACA

Pierre Laurent, Clémentine Autain, Patrick Le Hyaric ou encore Pascal Durand viennent d'être déclarés persona non grata. Ils devaient entamer ce week-end une visite en Israël et dans les Territoires palestiniens.

Correspondant à Jérusalem

Le ministère israélien de la Sécurité intérieure a annoncé lundi vouloir interdire l'entrée de son territoire à sept élus français, dont le secrétaire national du PCF, qui prévoient d'atterrir ce week-end à Tel Aviv pour une visite de cinq jours en Israël et dans les Territoires palestiniens. Ils font partie d'une délégation de vingt parlementaires et élus locaux qui avait indiqué un peu plus tôt dans la journée vouloir, à l'occasion de ce déplacement, «alerter sur la situation des près de 6000 prisonniers politiques palestiniens».

Certains membres de ce groupe d'élus issus du Parti communiste et de la France insoumise avaient annoncé leur intention de rencontrer Marwan Barghouti, haut cadre du Fatah incarcéré en Israël depuis une quinzaine d'années. Condamné à plusieurs peines de prison à perpétuité pour son implication dans la deuxième intifada, ce prisonnier de 58 ans est souvent présenté comme le plus populaire des dirigeants palestiniens.

Selon une source au ministère israélien de la Sécurité intérieure, «la décision de refouler ces sept élus a été prise après une enquête rapide du bureau des Affaires stratégiques». Cette structure est notamment chargée de surveiller les activités de la campagne internationale Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS). Les autorités israéliennes ne semblaient toutefois pas en mesure de préciser, lundi après-midi, sur quels critères précis cette «liste noire» a été dressée. «Il s'agit des éléments les plus provocateurs», se bornait à préciser le ministère de la Sécurité intérieure, qui assurait vouloir «éviter une déconvenue aux intéressés en les informant à l'avance du sort qui les attend.»

Interdits de rencontrer Salah Hamouri

La liste dressée par le gouvernement israélien sous l'ordre des ministres Gilan Erdan et Arye Déry, telle que communiquée au Figaro, comprend le secrétaire national du PCF Pierre Laurent, la députée (LFI) Clémentine Autain, les députés européens Pascal Durand (Verts/Alliance

libre européenne) et Patrick Le Hyaric (PCF), ainsi que les maires (PCF) de Stains Azzedine Taïbi, de Limay Éric Roulot et de Gennevilliers Patrice Leclerc.

D'après le ministère de la Sécurité intérieure, les treize autres élus qui prévoyaient de participer au voyage seront pour leur part admis sur le territoire israélien. Mais ils auront interdiction de rencontrer Marwan Barghouti ainsi que le détenu franco-palestinien Salah Hamouri, placé en détention administrative le 23 août, sans que ses défenseurs puissent avoir accès aux éléments réunis à son encontre. Le Quai d'Orsay s'est récemment dit «préoccupé» par sa situation, indiquant «espérer» sa remise en liberté.



Cyrille Louis
Journaliste

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue